

Conseil du CPAS du jeudi 28 septembre 2023 à 19h30

Le président du Conseil du CPAS vous invite à la réunion mensuelle qui se tiendra le jeudi 28 septembre à 19h30 dans la salle du conseil de l'AC De Voor.

Agenda

Séance publique

Affaires générales/administratives

1. Questions des conseillers

Les conseillers peuvent poser des questions en dehors de l'ordre du jour du conseil. La réponse est donnée par le président ou par les membres du Bureau permanent.

2. Rapport de suivi 2023

Conformément à l'article 263 du décret sur les administrations locales, un rapport de suivi sur le premier semestre de l'exercice est soumis aux deux conseils avant la fin du troisième trimestre. Le Conseil est invité à prendre connaissance de ce rapport.

3. Adhésion au Family Justice Center

Au sein du Family Justice Center (FJC) Limbourg, la police, la justice, les services d'aide et d'assistance, les services de santé (mentale), ... collaborent intensivement pour lutter de manière coordonnée contre la violence intrafamiliale et les cas à problèmes multiples.

Il est demandé au Conseil du CPAS d'approuver l'adhésion au Family Justice Center Limbourg

Séance à huis clos

Affaires générales/administratives

4. Notification Bureau Permanent

Le conseil prend acte du Bureau Permanent du 12 septembre 2023.

Salutations collégiales,

Hilde Broers

Président